

PROJET D'ETABLISSEMENT

2008-2010

Etat des lieux

Le projet d'établissement 2004-2008 venant à terme, il a donné lieu à une évaluation collective en juin 2007 dont les conclusions (cf. annexe) ont servi de base au travail des groupes qui se sont réunis au premier trimestre de l'année scolaire 2007-2008, encadrés par le Conseil pédagogique de l'établissement.

Le lycée Verdun a désormais atteint une certaine maturité ; l'époque pionnière est achevée : la neuvième promotion de terminale S et la troisième de ES ont passé le baccalauréat en 2007. Les résultats ont été conformes aux tendances : 75 admis sur 76 candidats et leurs perspectives d'études sont bonnes si l'on se réfère aux générations précédentes (cf. annexe). Cette maturité est reconnue et saluée par tout notre environnement, elle n'efface pourtant pas le sentiment diffus parmi le personnel d'être encore le « petit lycée ».

La structure approche du « cylindre », c'est-à-dire que le nombre d'élèves diminue peu entre l'école maternelle et le lycée (six divisions de la MS à la cinquième, cinq en quatrième et troisième, quatre ensuite). Ces données sont à prendre avec précaution cependant car les entrées et les sorties existent à tous les niveaux, du fait d'une certaine volatilité de notre public. Il faut ensuite moduler le jugement en signalant que si aucune exclusion n'est plus prononcée à l'école primaire, les « réorientations » n'ont pas disparu au secondaire, aggravées par le refus quasi-systématique du redoublement qui transforme de fait cette décision en quasi-exclusion.

La population scolarisée n'a pas changé : très minoritairement francophone et très majoritairement musulmane, chiite et sunnite, issue majoritairement de classes moyennes qui souffrent beaucoup de la crise économique et politique. L'absence volontaire de statistiques sur ces points sensibles ne permet pas d'être plus précis. Le choix des familles est un choix éducatif, au moins dans le discours, souligné lors des entretiens d'inscription, particulièrement en petite section de maternelle (cf. annexe). L'impact d'une religion pratiquée avec rigueur peut se faire sentir à l'école primaire où l'on peut voir des fillettes de cours moyen, voire même de cours élémentaire «choisir» de se voiler, leur nombre reste cependant très limité. Il faut garder ces faits en mémoire pour aborder les questions d'effectif des classes et de taux d'accès au baccalauréat.

Nouveauté à la rentrée 2007 : nous n'aurons pratiquement pas refusé d'enfant à l'entrée en petite section et tout juste rempli la classe de moyenne section supplémentaire. On peut en conclure d'une part que l'impossibilité physique d'avoir six classes en petite section comme dans tous les autres niveaux du primaire crée une fragilité en période de crise, et d'autre part, que la situation doit être suivie de près : cette dépression est-elle liée à une année 2006-2007 particulièrement difficile (guerre puis crises politique et économique graves) ou marque-t-elle un infléchissement durable de la tendance ?

Les parents restent très absents en tant que corps constitué, bien que nous n'ayons pas à nous plaindre des relations avec chaque famille pour le suivi des enfants. La représentation collective est inexistante ou inefficace, le Comité des parents n'a pas été élu en décembre 2006 puisque les candidats n'étaient pas en nombre suffisant, il a fallu un nouvel appel à candidatures pour finir par trouver exactement le nombre de candidats nécessaires, reconnus sans vote par le Ministère de l'Education comme Comité des parents du lycée Verdun. Dans ces conditions il n'est pas

étonnant que la mémoire du Comité soit parfois défaillante, comme sa connaissance de l'école au présent, ce qui entraîne un fonctionnement parfois difficile, tant sur le plan interne que dans les relations avec l'établissement.

Les personnels relèvent tous de contrats de travail conformes au vademecum de la Mission laïque française, ce point échappe donc largement au projet d'établissement. Les effectifs, les compétences, l'organisation du travail n'appellent pas de remarque particulière.

Il faut noter la tendance à la réduction du nombre des titulaires français, expatriés surtout, qui n'est pas une spécificité locale mais doit nous rendre vigilants aux moyens de conserver le caractère de notre enseignement.

Annexes : effectifs glissants des dernières années, suivi des élèves de ES, courrier joint au dossier d'inscription.

Introduction

Garder le cap de l'excellence est notre objectif scolaire global et permanent.

La foi dans les potentialités de chacun et dans l'éducabilité de tous nous oblige à conduire chaque élève aussi loin que possible sur le chemin de la réussite, sans élitisme, c'est-à-dire sans sélection, ni abandon ni exclusion.

Cette ambition suppose les conditions suivantes que nous nous engageons par ce projet à remplir au mieux des possibilités :

- Sur le plan matériel, organiser le temps et l'espace en fonction des rythmes biologiques, des intérêts et des besoins de chaque âge et en particulier se doter d'équipements adaptés aux technologies nouvelles.
- Sur le plan pédagogique :
 - développer une bonne maîtrise individuelle et collective, par les enseignants, des savoirs à faire construire et des méthodes pour y parvenir, par la concertation et la formation.
 - pratiquer une évaluation dynamique pour bien connaître les élèves, comprendre ce qu'ils comprennent, identifier les sources de difficultés et utiliser l'erreur comme levier de l'apprentissage.
 - adopter des attitudes favorables : valoriser sans démagogie, être juste, favoriser l'autonomie, développer le sens de la responsabilité de chacun envers soi-même, les camarades, la famille, l'établissement le pays et la planète ...
 - mettre en oeuvre des actions élaborées avec les élèves, sous forme de projets, en fonction des priorités et des instructions officielles.

Cette volonté de garder le cap se matérialise dans deux axes : maintenir et renforcer les performances scolaires, cultiver la personnalité de l'établissement.

Premier axe : maintenir et renforcer les performances scolaires

1) Assurer la maîtrise du français, langue de scolarisation

Constat	Objectifs
La langue véhiculaire des enfants du lycée Verdun, c'est-à-dire la langue pratiquée majoritairement dans la cour de récréation, est l'arabe. D'où la nécessité de mettre l'accent sur la pratique orale du français. La maîtrise de l'écrit passera par une amélioration des compétences orales.	<ul style="list-style-type: none">- Développer la pratique spontanée du français.- Améliorer la fluidité : affranchir les élèves d'un français trop académique en favorisant son usage dans des situations variées.
Modalités d'action	Exemples d'actions avec des indicateurs pour leur évaluation
<ul style="list-style-type: none">- Participation de tous les enseignants qui enseignent en français, ils doivent vérifier la correction de la langue orale et écrite dans toutes les activités.- Renforcement des pratiques d'expression orale (écoute et production) <ul style="list-style-type: none">- Renforcement des pratiques de l'écrit (lecture et production), ouverture à la littérature francophone	<p>(Toutes ces actions seront comptabilisées : évaluation quantitative)</p> <ul style="list-style-type: none">- Jeux et activités ludiques, comptes rendus, exposés,- Films et émissions télévisées en français,- Débats, dramatisations, théâtre,- Enregistrements (en situation réelle de communication),- Projets en partenariat (écoles, institutions, personnalités),- Renforcement des sorties culturelles. <ul style="list-style-type: none">- Développer des Clubs-lecture, de lectures publiques, des rallyes et concours,- Renforcer les fonds de bibliothèques (création de mallettes thématiques, implication des élèves dans les choix).- Instaurer une lecture mensuelle (lecture cursive au choix de l'élève : lecture plaisir).- Participation des élèves de Verdun (3^{ème} à 1^{ère}) au jury du prix MLF (à partir de 2008-2009).- Lire des œuvres d'auteurs libanais d'expression française qui traitent de réalités du Liban.

<p>- Prise en compte spécifique des besoins des élèves en difficulté pour individualiser l'enseignement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer des projets d'écriture à chaque niveau d'enseignement : (thème à définir en début d'année : par exemple cahier de vie en maternelle, contes en 6^{ème}, récits fantastiques en 4^{ème}). - Participer aux concours d'écriture : concours publics, concours du jeune poète du Lycée Verdun. - Ecrire des articles pour le site du lycée, la Lettre de la MLF, les journaux de l'établissement (contributions de tous les niveaux et parutions régulières). - Blogs - Liaison CM 2- 6^{ème} : renforcer la continuité des actions, - Prendre en compte systématiquement les évaluations (nationales et locales) - Groupes d'aide en 6^{ème} - Mettre en place des projets personnalisés de réussite éducative (PPRE). Le français doit y être pris en compte systématiquement.
--	--

Premier axe : maintenir et renforcer les performances scolaires

2) Favoriser une pratique dynamique des trois langues vivantes

Constat	Objectifs
<p>L'Arabe est la première langue de la grande majorité des élèves, pratiquée dès l'origine selon des horaires lourds elle constitue parfois une sorte de cursus parallèle qui doit continuer à resserrer ses liens avec les autres enseignements. L'Anglais connaît un niveau meilleur qu'en France, sans doute du fait de son statut de langue de communication en progression au Liban. L'Espagnol ne concerne que la minorité qui ne choisit pas en quatrième l'Arabe comme LV 1 ou 2.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Maintenir les bons niveaux atteints par nos élèves, voire les améliorer encore.- Mieux intégrer les langues dans la vie de l'établissement en leur donnant pleinement leur fonction de communication : qu'elles soient moins des « matières » que des outils.- Travailler en interdisciplinarité : introduire un volet « langues » dans les projets chaque fois que cela est possible, donner des contenus disciplinaires aux projets linguistiques.
Modalités d'action	Exemples d'actions avec des indicateurs pour leur évaluation
<ul style="list-style-type: none">- Sur le plan de l'organisation des enseignements<ul style="list-style-type: none">- Resserrer la liaison entre le CM2 et la 6^{ème} pour l'anglais et l'arabe.- Aller vers plus de différenciation pédagogique- Mieux adapter les horaires d'enseignement aux objectifs- Sur le plan des pratiques<ul style="list-style-type: none">- Enseigner et évaluer les LV en fonction du Socle Commun et du Cadre européen de référence.- Développer des pratiques pédagogiques communes aux différentes langues.<ul style="list-style-type: none">- Faire vivre les journaux trilingues au secondaire et	<ul style="list-style-type: none">- Organiser des activités communes CM-6^{ème}- Travailler par groupes de compétence dès la sixième et dans toutes les LV.- Proposer un soutien adapté à tous les élèves en difficulté.- Rendre la différenciation LV1/LV2/LV3 sensible aux élèves.- Ajouter des heures pour l'enseignement des L.V. en 1ES et TES langue de complément et pour l'enseignement de l'arabe en primaire.- Etablir des progressions, des listes d'acquisitions et des barèmes d'évaluation différenciés connus des élèves.- Positionner chaque élève qui quitte l'établissement selon le cadre européen de référence.- Initier des projets interdisciplinaires à tous les niveaux.- Continuer et généraliser les défis lecture en arabe et les prêts de livres dans les deux langues au primaire, les actions communes au

<p>au primaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir les projets pédagogiques (sorties, publications, ...) dans plusieurs langues chaque fois que cela est possible. - Former les enseignants à ces pratiques et les accompagner dans leur mise en place (dispositifs interne et externe). <p>- Sur le plan matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer à alimenter des centres de ressources pour toutes les L.V afin de pouvoir différencier les supports pédagogiques. - Multiplier les sites d'accès à internet et les logiciels de langue. 	<p>secondaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre et accentuer les projets communs au primaire. - Mettre en place des séances de concertation communes à plusieurs disciplines au secondaire. - Etablir un plan concerté d'équipement informatique sur la période 2008-2010.
---	--

Premier axe : maintenir et renforcer les performances scolaires

3) Améliorer les taux d'accès au brevet et au baccalauréat par la différenciation pédagogique à tous les niveaux.

Constat	Objectifs
<p>Si pratiquement tous les élèves du primaire accèdent désormais en sixième, sept sur dix seulement vont jusqu'en terminale. De nombreux dispositifs de soutien existent déjà au secondaire (horaires renforcés à tous niveaux, aide individualisée en sixième et seconde, etc....) aussi bien qu'au primaire. Par ailleurs, deux heures pour la concertation et la réception des parents figurent à l'emploi du temps de tous les enseignants. Il faudra faire encore plus et mieux.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Faire progresser sensiblement les taux de passage dans la classe supérieure au collège.- Conduire tous les élèves de sixième au niveau du brevet (objectif non atteint du projet précédent).- Renforcer l'autonomie des élèves.
Modalités d'action	Exemples d'actions avec des indicateurs pour leur évaluation
<ul style="list-style-type: none">- Prendre en compte l'élève dans son individualité et le conduire au maximum de ses possibilités.- Connaître précisément le stade d'acquisition des compétences de chaque élève pour prendre les difficultés en charge immédiatement- Rendre l'élève acteur de sa formation- Lui faciliter les choses en évitant les pratiques inutilement différentes entre enseignants- Utiliser systématiquement le dispositif PPRE du CP jusqu'en troisième	<ul style="list-style-type: none">- Prendre en compte systématiquement les évaluations nationales et mettre en place des évaluations adaptées.- Diversifier les méthodes d'évaluation.- Approfondir la liaison CM 2-6^{ème} pour une continuité des actions.- Systématiser les bilans trimestriels pour les élèves à la peine.- Partager les outils d'évaluation et de soutien entre l'arabe et le français en particulier- Associer l'élève au diagnostic de ses difficultés.- Mettre en place systématiquement des PPRE <p>Une statistique annuelle de ces actions sera présentée au CE dans le rapport du chef d'établissement.</p>

Premier axe : maintenir et renforcer les performances scolaires

4) Développer des activités scolaires, culturelles, linguistiques et sportives nombreuses et variées

Constat	Objectif
L'exigüité des espaces et la situation du pays pourraient conduire à limiter les activités sportives et freinent les activités pédagogiques originales. Les caractéristiques du public, ses besoins, aussi bien que notre mission au service de la langue et de la culture françaises nous invitent à les multiplier au contraire.	<ul style="list-style-type: none">- Continuer à favoriser l'ouverture sur le pays, sur les autres, sur la culture française, sur le monde.- Développer des situations d'apprentissage collectif hors de la classe.
Modalités d'action	Exemples d'actions avec des indicateurs pour leur évaluation
<ul style="list-style-type: none">- Systématiser la pratique du théâtre et celle du chant choral pour renforcer la pratique de la langue orale en français comme dans les autres langues.- Renforcer les échanges- Organiser des activités de pleine nature.- Multiplier les sorties pédagogiques à travers le pays.- Resserrer les liens avec le centre culturel français- Renforcer la coordination des activités sportives et les participations à des tournois et événements locaux.	<ul style="list-style-type: none">- Organiser un spectacle de fin d'année pour chaque cycle, de la maternelle à la troisième comme cela est déjà le cas à l'école primaire.- Développer les correspondances et jumelages de classes.- Organiser une sortie au moins chaque année dans chaque cycle. - Participer à une activité du CCF par mois en moyenne.- Systématiser la participation à la Course contre la faim et au Marathon de Beyrouth.- Renforcer les tournois internes.

Deuxième axe : cultiver l'identité de l'établissement

1) Corriger nos points faibles : amélioration des locaux, (sport / spectacles / restauration), association plus étroite des parents à la vie pédagogique, sans confusion des rôles.

Constat	Objectifs
<p>La construction de l'école Verdun 3 a mobilisé l'énergie et les capitaux disponibles dans la période couverte par les deux projets précédents. Il est temps désormais de reprendre l'amélioration générale des locaux qui ne sont pas à la hauteur de notre réputation, ni par leur capacité d'accueil, particulièrement en ce qui concerne les espaces de jeu et de sport, ni par leur variété, ni par leur qualité.</p> <p>Parallèlement, nos relations avec les parents, bonnes au cas par cas, ne sont pas suffisamment institutionnalisées, ce qui pénalise notre développement, alourdit parfois l'ambiance et ne permet pas d'anticiper les problèmes.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Doter l'établissement d'espaces sportifs dans les trois sites.- Doter l'établissement d'une cafeteria digne de ce nom.- Doter l'établissement de locaux permettant la pratique du théâtre, du cinéma et l'accueil de conférences.- Améliorer l'accueil des enfants en petite section.- Organiser les relations avec la collectivité des parents.
Modalités d'action	Exemples d'actions avec des indicateurs pour leur évaluation
<ul style="list-style-type: none">- Etablir un plan d'investissement pluriannuel couvrant tous les objectifs.- Rechercher des compléments financiers permettant une action plus rapide.- Ouvrir la vie de l'établissement chaque fois que c'est possible et souhaitable à des représentants mandatés des parents.	<ul style="list-style-type: none">- Demander une subvention au moins pour chaque projet.- Rechercher des soutiens privés et des partenariats locaux.- Obtenir des délégués de parents aux conseils de classe du secondaire- Trouver des parents pour animer des activités extra-scolaires.

Deuxième axe : cultiver l'identité de l'établissement

2) Développer des points forts : EEDD / escalade/ musique et spectacle

Constat	Objectifs
<p>En dehors des résultats de ses élèves, l'établissement peut s'appuyer sur quelques solides réussites : tout ce qui s'est fait dans le domaine du développement durable, les spectacles musicaux de l'école primaire, et sur des projets ambitieux comme le choix de l'escalade parmi les activités sportives. Renforcer ces points forts sera de bonne politique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accéder au statut d'établissement éco-responsable. - Conserver le leadership acquis au sujet du développement durable. - Acquérir une véritable culture du spectacle pour appuyer les apprentissages linguistiques. - Utiliser l'escalade comme moyen de formation pour nos élèves et de reconnaissance pour l'établissement.
Modalités d'action	Exemples d'actions avec des indicateurs pour leur évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un événement annuel au moins dans chacun des trois domaines, seuls ou comme tête de réseau. - Donner une place éminente à ces enseignements dans l'établissement, de la maternelle à la terminale. - Former, ou au moins sensibiliser, tous les enseignants sur ces points. - Développer des partenariats sur les trois thèmes. - Communiquer en direction des parents, du milieu éducatif et du grand public sur ces trois thèmes. - Aller vers le statut d'établissement éco-responsable par une politique d'équipement et une éducation des comportements résolues. - Sensibiliser les parents au développement durable à travers leurs enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Chacun de ces événements donnera lieu à une insertion au moins dans les médias. - Tous les élèves de l'établissement doivent pratiquer ces activités à plusieurs reprises au cours de leur scolarité. - Inscrire ces activités à l'ordre du jour de la pré-rentrée et organiser des sessions de sensibilisation pour tous. - Signer au moins une convention par activité avec un organisme reconnu du secteur. - Poser la question du coût écologique lors de chaque achat ou remplacement d'équipement de la même façon que celle du coût économique, en rendre compte systématiquement au CE. - Systématiser le tri des déchets (en fonction des possibilités locales). - Utiliser le site internet à cet effet.

Deuxième axe : cultiver l'identité de l'établissement

2) Conduire une politique concertée de communication

Constat	Objectifs
L'établissement se compose de plusieurs sites, ce qui limite la communication entre les enseignants du primaire et du secondaire, même si la convivialité est de très bon aloi. Le contexte politique a provoqué de nombreuses interruptions des cours en 2006-2007 et pourrait en provoquer d'autres, justifiant le développement de canaux de communication utilisables par tous : parents, élèves, enseignants, administration, autres personnels.	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place des canaux de communication permettant de répondre à tous les besoins.- Favoriser la liaison entre les enseignants du primaire et du secondaire.
Modalités d'action	Exemples d'actions avec des indicateurs pour leur évaluation
<ul style="list-style-type: none">- Utiliser les salles d'attente et de rendez-vous des parents comme supports de communication- Mettre en place une véritable politique d'utilisation du téléphone (répondeurs, SMS, ...).- Améliorer le site internet et le faire vivre, à terme avoir un cahier de textes, des relevés de notes, des espaces de travail, ..., électroniques.- Amener chaque enseignant à utiliser son adresse électronique.- Faire exister davantage le lycée dans la presse.	<ul style="list-style-type: none">- Installer des écrans défilants dans les salles d'attente.- Installer des répondeurs avec des messages d'information sur les postes administratifs et ceux des loges.- Installer le nouveau site avant la rentrée 2008- Systématiser l'usage du courrier électronique pour les informations administratives.- Avoir au moins un article sur le lycée par trimestre.

Deuxième axe : cultiver l'identité de l'établissement

3) Faire vivre aux élèves une laïcité et une citoyenneté actives

Constat	Objectif
Les événements douloureux que traverse le Liban ont fait apparaître les limites de la laïcité et de la citoyenneté vécues par nos élèves comme par certains membres du personnel : des conflits pourraient apparaître si les tensions perdurent.	<ul style="list-style-type: none">- Passer d'une laïcité et d'une citoyenneté déclaratives à des pratiques réelles.- Multiplier pour tous les occasions de s'investir dans la vie de l'établissement et valoriser les élèves ayant un comportement citoyen.- Vitaliser les instances représentatives.- Renforcer les actions de solidarité.
Modalités d'action	Exemples d'actions avec des indicateurs pour leur évaluation
<ul style="list-style-type: none">- Développer la pratique du débat, dans la classe et en-dehors, sans attendre les situations de tension.- Apprendre à régler les conflits par la parole et l'écoute.- Confier des responsabilités réelles et évaluées aux élèves et à leurs instances représentatives.- Faire évoluer régulièrement le règlement intérieur.- Développer la solidarité.- Organiser la réflexion collective des enseignants sur ces thèmes.	<ul style="list-style-type: none">- Constituer et réunir les instances des élèves régulièrement, les faire intervenir au CE du troisième trimestre pour un bilan de leur action.- Recenser classe par classe les débats et leurs thèmes.- Inscrire chaque année le RI à l'ordre du jour des délégués élèves.- Consacrer du temps à ce sujet lors des concertations, en faire un bilan annuel.